



## Trait d'union Avril 2017

Site : <http://www.st-germain-nuelles.fr/>

Mail : [mairie@mairie-sgn.fr](mailto:mairie@mairie-sgn.fr)

Le numéro d'appel d'urgence: **06 43 11 51 49**

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SaintGermainNuelles>

### **LE MOT DU MAIRE**

#### **Les clés d'une vie réussie...**

Une des plus grandes universités américaines vient de publier la synthèse de la plus longue étude sociologique jamais conduite au monde. En effet des dizaines de chercheurs se sont relayés pendant plus de 60 ans auprès de centaines de personnes et de leurs descendants. Tous étaient volontaires pour répondre à des questionnaires et laisser accès à leur dossier médical à des fins statistiques.

Le but de cette étude était de déterminer les facteurs qui prédisposent à une vie heureuse. Vaste programme !

Au pays de la réussite financière et du culte de la célébrité, les chercheurs américains ont été surpris de constater que ces deux critères, souvent recherchés si ardemment par les plus jeunes, ne sont pas déterminants pour établir ce qui fait que les personnes se sentent heureuses ou non.

En fait le critère absolument majeur concerne l'aptitude au lien avec les autres, le cercle familial, les amis, les personnes qui partagent vos centres d'intérêts... et cela indépendamment du niveau de vie ou de notoriété des personnes interrogées.

Le responsable de l'étude recommande donc à ses étudiants de veiller impérativement à la qualité des liens que chacun peut entretenir avec les personnes qui l'entourent. Il encourage les autorités à développer une éducation au lien social et à faciliter les opportunités de rencontres.

Prenant connaissance des résultats de cette étude je pensais que, bien sûr, la vie peut réserver à chacun des épreuves qui sont du ressort de l'intime et que nulle organisation ne pourra soulager. Mais je me suis dit aussi que notre commune œuvre, modestement, dans le bon sens lorsqu'elle soutient ses associations si diverses, lorsqu'elle crée des locaux adaptés aux attentes d'aujourd'hui ou lorsqu'elle organise des temps forts ouverts au plus grand nombre.

J'ai pu me dire que cette étude, même si elle enfonçait quelque peu des portes ouvertes, avait le mérite de conforter le sens de nos actions et que je pouvais la partager avec vous.

Avec le souhait que le printemps nous apporte le plein d'énergie et l'envie de l'ouverture aux autres, un peu de la fraternité républicaine !

*Le Maire, Noël ANCIAN*

## **En conseil municipal** (nouvelle rubrique):

23-01-2017 réorganisation des commissions (voir bulletin 2016-2017) et nouvelle commission : Communication, fêtes et cérémonies.

08-03-2017

### **UN NOUVEAU PLU POUR SAINT GERMAIN NUELLES**

Dans le cadre de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et suite à l'enquête publique organisée en fin d'année 2016, le Conseil Municipal de Saint Germain Nuelles a approuvé à l'unanimité le nouveau PLU de la commune nouvelle lors de la séance du 8 mars dernier. C'est un pas important dans la concrétisation du rapprochement des deux communes historiques.

Le PLU définit les principales orientations de développement de la commune pour la période allant jusqu'à 2027-2028, dépassant donc le mandat actuel. Sa formulation a été guidée par la recherche d'un modèle de développement permettant de répondre à deux ambitions premières : *Réussir Saint Germain Nuelles* et *Conserver l'équilibre semi-rural de la commune*.

Au-delà de l'harmonisation des règles d'urbanisme et de la mise à jour des évolutions législatives, le PLU décrit et réglemente les grandes orientations pour :

- la préservation de notre environnement et du cadre de vie semi-rural de la commune, notamment par la limitation de l'espace urbanisable,

-la maîtrise du développement de l'urbanisation afin de maintenir un taux de croissance démographique raisonné et d'accueillir une population diversifiée,

-la réalisation d'infrastructures collectives afin de renforcer les liens sociaux et la solidarité au sein de la commune, en maintenant en particulier une place importante aux associations,

-le soutien aux activités agricoles, commerciales et d'entreprises qui constituent un axe fort de la dynamique de notre territoire.

Les grandes orientations inscrites dans ce PLU définissent les priorités de l'action municipale pour les prochaines années du mandat:

-l'évolution des installations à vocation culturelle (Nuelles), sportive (Saint Germain) et commerciale (Saint Germain et Nuelles),

-le développement d'un réseau de chemins sécurisés pour les déplacements actifs (piétons et vélos) avec en particulier une liaison entre les deux centres bourgs de Saint Germain et Nuelles ,

-la mise en valeur d'éléments patrimoniaux comme la motte castrale de la Vavre et le parvis de l'église de Nuelles.

Mais le nouveau PLU ouvre aussi des possibilités plus larges telles que l'extension de la zone artisanale des Paltières pour y accueillir de nouvelles activités et de nouveaux équipements collectifs ; et une modification du tracé de la départementale (D19) pour améliorer la sécurité et redonner de l'expression aux bâtiments collectifs proches de l'église et de la Mairie de Saint Germain.

27-03-2017

## **Subvention aux agriculteurs pour un changement des pratiques agricoles :**

Le changement des pratiques agricoles pour un meilleur respect de l'environnement et de la santé des populations est un objectif partagé entre les agriculteurs et les collectivités. L'énoncé en est facile, la mise en pratique plus longue et complexe. Le conseil municipal approuve les initiatives innovantes qui vont dans ce sens et reconnaît les efforts de ceux qui les portent. C'est ainsi qu'en séance du 28 février dernier, le conseil municipal a décidé de s'associer à la cave coopérative de Bully pour subventionner exceptionnellement, par le biais du syndicat agricole local, un groupe de viticulteurs ayant un projet pilote de lutte biologique.

Deux espèces de papillons menacent chaque année certaines des parcelles de notre vignoble. Les larves se développent dans les grappes et entraînent leur pourrissement. Dans les prochains jours seront installés des diffuseurs de phéromones spécifiques à ces papillons qui perturberont leur reproduction, entraînant ainsi une baisse de la quantité de larves dans les vignes. Pour que ce traitement soit efficace il faut une surface suffisante de vignes attenantes (5 hectares minimum). Le groupe de viticulteurs s'est formé pour essayer ce procédé sur 7,8 hectares dans les coteaux de Glay propices au développement de ces papillons. Espérons que comme dans d'autres secteurs viticoles du Beaujolais et des Coteaux du Lyonnais, l'expérience soit une réussite et puisse se développer dans les prochaines années.

Ce procédé ne permet malheureusement pas de se passer de l'ensemble des traitements nécessaires pour la vigne mais diminue l'utilisation de produits chimiques. C'est un pas sur le chemin des changements des pratiques agricoles.

# LA MAIRIE VOUS INFORME (Les titres

ayant un \* sont développés au fil du Trait d'Union).

## ➤ Elections du printemps 2017:

Dates : 23 avril et 7 mai pour les présidentielles et 11 juin et 18 juin pour les législatives. Horaires : de 8h à 19h (nouveau !). Bureaux de vote: N°1 : Mairie Principale de Saint Germain, N°2 : Mairie Annexe de Nuelles.

Les cartes d'électeurs: MERCI de les apporter le jour du vote pour faciliter les formalités, ainsi que votre pièce d'identité.

Les permanences : Merci aux personnes intéressées pour participer aux permanences de juin, de se faire connaître en mairie.

## ➤ Cérémonies du 8 Mai :

La commémoration de l'Armistice de 1945 sera célébrée le lundi 8 mai à :

-9h30 devant le monument aux morts de Sarcey

-10h15 devant le monument aux morts Cimetière de Saint Germain

-11h00 devant le monument aux morts Esplanade des anciens combattants à Nuelles

Deux médailles de reconnaissance de la Nation seront remises respectivement à Jean COUZON et Pedro BARRERO à Saint Germain Nuelles.

Un vin d'honneur sera ensuite offert à la salle des fêtes de Nuelles.

➤ Modernisation de la délivrance des cartes nationales d'identité\*.

➤ Dates prochains conseils municipaux:

-Mardi 02 mai à 20h00 et -Lundi 12 juin à 20h00

➤ Fermeture des mairies en mai/juin/juillet/août

(sous réserve de changements)

-le samedi 29 avril pour le 01/05

-le vendredi 26/05 et samedi 27/05 pour l'ascension

-pas de fermeture en juin (mairie ouverte le samedi 3 juin).

-le samedi 15 juillet

-du 17 au 19 août.

Fermeture de la mairie annexe tous les lundis fériés et pendant toutes les vacances scolaires.

➤ CCPA, collectes poubelles noires:

Il n'y aura pas de collecte des déchets ménagers (poubelles noires) les lundis 1<sup>er</sup> et 8 Mai ainsi que le lundi 5 juin, passages les samedis qui précèdent ces trois dates. Merci de votre compréhension.

➤ Recensement citoyen:

Tous les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie. Ce recensement est nécessaire et obligatoire dès lors qu'ils auront à passer des examens comme le bac, permis, etc...et permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans. **Prévoir une pièce d'identité et le livret de famille.**

- Fleurissement de la commune\*
- Autorisation de Sortie du Territoire (AST)\*
- Vos prochains articles avant le 29 mai, pour une distribution du prochain Trait d'Union fin juin.

**CULTURE :** pour clôturer la Saison Culturelle nous sommes heureux de vous convier...

**Le samedi 20 mai 2017 à 20h30 à une soirée guinguette !!**

## **Tour de Bal**

*Pour tous !*

Bal en chanson

"L'idée pourrait n'être qu'une plaisanterie de fin de repas". Laquelle ? Re prendre des chansons d'expressions françaises, celles que l'on connaît toutes et tous pour les avoir fredonnées quand elles avaient le parfum du vinyle et la couleur de la radio. Encore des reprises? Exact, mais, petite différence, ici on les danse, on les métisse. Ici, on valse la ballade, on twiste le poème, on rockabilise le classique, on zouke le Brassens....

Participation de la Treille, de Danse pour Tous et de l'association des jeunes SJ-SGN.

**ATTENTION : SALLE DU COLOMBIER !**

Vente des billets sur place ou en mairie principale.



## **COMMERCES**

### **Marché des Arts et Découvertes de notre Territoire.**

**Le dimanche 14 Mai de 8h à 13h :** ce marché sera l'occasion pour vous de découvrir ou redécouvrir nombre de viticulteurs, sculpteurs, peintres, graphistes, artistes et autres artisans de notre commune. Venez passer un moment agréable tout en profitant des traditionnels commerçants présents tous les dimanches **place de l'Alambic.**

Se joindra aux festivités, l'amicale des Sapeurs-Pompiers et son incontournable « Tablier des Sapeurs » !

## **ECOLES ET PETITE ENFANCE:**

**Ecoles: Inscription** pour la rentrée 2017-2018, il faut passer en mairie **avec votre livret de famille et un justificatif de domicile de moins de trois mois**, pour inscrire vos enfants dans l'une des écoles de la commune (école de Nuelles et école du Colombier). Ensuite vous devrez prendre rendez-vous auprès du directeur (trice) pour finaliser la démarche.

**Petite enfance:** pour les familles qui font garder leurs enfants n'ayant pas l'âge d'être scolarisés, par une assistante maternelle de la commune, une aide de 0,30 € par heure de garde est octroyée suivant le quotient familial (en dessous de 1 100 €). Un dossier doit être déposé en mairie, comprenant le justificatif de la CAF, ainsi que les justificatifs mensuels pour les heures de garde.

## **COMMUNICATION FÊTES ET CÉRÉMONIES** (nouvelle commission).

Bulletin municipal : vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres le bulletin d'information 2016-2017. Si ce n'est le cas, merci de vous faire connaître en mairie. Le dossier églises en pages intérieures a, dans certains exemplaires, été inversé lors de l'assemblage par l'imprimeur, si tel est le cas vous pouvez retourner le bulletin en mairie, il vous sera échangé.

## **URBANISME**

Rappel des règles d'urbanisme : La Déclaration Préalable de travaux

Le code d'urbanisme impose de présenter une demande d'autorisation **pour tous vos travaux d'aménagement et de construction d'annexe dans vos propriétés**, tels que:

-la construction d'un abri de jardin, -la réfection d'une façade (crépis ou joints), -la création ou modification d'ouvertures, -la construction d'une clôture ou d'un muret, -la création d'une piscine, -la plantation d'arbres ou de haies, etc...

Les formulaires et les règles de réalisation de ces travaux sont disponibles en mairie, et sur le site internet <http://vosdroits.service-public.fr>.

**N'hésitez pas à venir vous renseigner lors de l'élaboration de vos projets et avant de commencer vos travaux.**

## **VOIRIE**

Réfection de la chaussée/enrobé chemin du Moulin en cours.  
Eglise de Saint Germain : la consécration de l'Autel devrait se faire au printemps, la date n'étant pas arrêtée, elle sera communiquée ultérieurement par affichage.

## **CIVISME :**

Les beaux jours arrivent, la nature se réveille, nos petits engins de jardiniers et de bricoleurs aussi. Ils sont autorisés du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30/ le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h/ les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Mais pas seulement... les piscines reprennent vie et les soirées musicales en extérieur qui les accompagnent également. Soyons respectueux de tous, quelques règles de bonne conduite et de savoir-vivre s'imposent.

## **DIVERS:**

### ➤ Modernisation de la délivrance des cartes nationales d'identité.

Suite à une décision officielle, à compter du 21 Mars 2017, seules 36 mairies du département du Rhône pourront délivrer les cartes nationales d'identité.

La commune de Saint Germain Nuelles ne sera donc plus en mesure de le faire.

Vous aurez la possibilité d'effectuer votre demande dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil.

Les deux mairies les plus proches équipées du dispositif sont:

-Mairie de L'Arbresle Place Pierre Marie Durand  
69210 L'ARBRESLE

-Mairie du Val d'Oingt 1 avenue du 8 Mai 1945 Le Bois  
d'Oingt 69620 VAL d'OINGT

**Attention, prendre rendez-vous avant de vous rendre dans ces deux mairies.** Les personnes ayant déposé leur demande avant le 21 mars en mairie de Saint Germain Nuelles ne sont pas concernées par cette décision et devront récupérer leur carte en mairie de Saint Germain Nuelles. Nous restons à votre écoute en cas de besoin.

➤ **Permanences fiscales:** organisées pendant la **campagne de déclaration des revenus.** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le **paiement de l'impôt** est à effectuer au Service des Impôts des Particuliers de Tarare, déjà compétent pour les déclarations de revenus, les impôts locaux et les réclamations des contribuables.

Les usagers peuvent ainsi à présent traiter de leur situation fiscale d'ensemble en un **lieu unique**. Pendant la campagne 2017 de déclaration des revenus, des **permanences fiscales** seront assurées sur la **commune du Bois d'Oingt** par le Service des Impôts des Particuliers de Tarare. Ces permanences auront lieu aux **dates suivantes** :

-Mardi **2 mai** 2017 (de 8h 30 à 11h30) ;

-Mardi **9 mai** 2017 (de 8h30 à 11h30) ;

Elles se dérouleront au sein de la **Maison du Rhône du Bois d'Oingt** ( 59 Avenue du 8 mai 1945). Contact: Direction régionale des Finances Publiques d'Auvergne Rhône-Alpes et du département du Rhône. Mission communication : Jean-Christophe Bernard 04.72.40.84.25

➤ **Semaines de l'Environnement : édition 2017**

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, les communes de Bessenay, Bully, Chevinay, Courzieu, Eveux, Fleurieux-sur-L'Arbresle, Saint Germain Nuelles, Saint Julien sur Bibost, Lentilly, Sain Bel, Sourcieux, L'Arbresle et la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, les syndicats de rivières et d'assainissement ainsi que de nombreuses associations en lien avec la nature travaillent ensemble pour élaborer un programme d'événements, de rencontres et d'animations sur le thème de l'environnement.

Ces rendez-vous gratuits mettent en valeur des nombreuses initiatives locales en faveur de la protection de la nature.

Venez les découvrir en mai et juin à L'Arbresle et tout près de chez vous !

Marché de l'environnement : venez exposer ! Il se tiendra **samedi 10 juin de 9h à 18h** à L'Arbresle. Producteurs locaux, associations environnementales, entreprises et artisans travaillant dans ce domaine : participez à cette grande journée ! Votre emplacement est gratuit et le repas offert. Nous comptons sur votre présence ! Inscriptions avant le 30 avril : <http://bit.ly/marche-2017> . Rens. : en mairie au 04 74 71 00 00 ou [contactmairie@mairie-larbresle.fr](mailto:contactmairie@mairie-larbresle.fr)

## ➤ CCPA

La communauté de communes propose différents services aux habitants. Pour en savoir plus, vous pouvez lire ou relire les pages 54 et 56 du bulletin municipal 2016-2017 qui concernent:

- la jeunesse en matière de logement et de formation au BAFA.

-le transport, le service AMI, accessible aux populations les plus fragiles.

-mais aussi les aides pour l'amélioration de son logement, la lutte contre la précarité énergétique et le maintien à domicile proposées par la commission aménagement du territoire.

## ➤ Département du Rhône

En matière de transport, les cars du Rhône ont un certain nombre de lignes régulières qui sillonnent le département pour le prix modique de 2 Euros par trajet.

Vous pouvez aussi acheter 10 ou 40 trajets et ceci sur le support : carte Ora

C'est une nouvelle carte de transport personnelle et sécurisée. Elle remplace les titres papiers actuels. Vous pouvez charger sur cette carte vos abonnements mensuels ou annuels ainsi que vos titres 10 et 40 trajets pour circuler sur le réseau Cars du Rhône. Vous pouvez également charger vos titres combinés Rhône Pass (*Cars du Rhône et TCL*). La carte est gratuite jusqu'au 31 août 2017.

Pour plus de renseignements : [www.carsdurhone.fr](http://www.carsdurhone.fr)

## ➤ Autorisation de Sortie du Territoire (AST):

A partir du 15 janvier 2017 les mineurs quittant le territoire national, non accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devront être munis :

-d'une pièce d'identité valide : carte nationale d'identité ou passeport en fonction des exigences du pays de destination ;

-d'une autorisation individuelle de sortie du territoire (AST), complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale ;

-d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

L'AST sera exigible pour tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité.

Il n'y a pas besoin de se déplacer. L'AST prend la forme d'un formulaire accessible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>) et à remettre complété et signé au mineur. L'AST sera demandée aux points de sortie du territoire français.

La durée de l'AST est fixée par l'adulte titulaire de l'autorité parentale (durée d'un voyage ou période fixe). Toutefois, l'autorisation est délivrée pour une durée maximale d'un an.

## ➤ Les Mercredis-Découverte du Pays de L'Arbresle

### **D'avril à novembre 2017**

D'avril à novembre, l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle propose aux visiteurs de passage et aux habitants du territoire des escapades dans les Monts du Lyonnais et le Beaujolais des Pierres Dorées. Elles se déroulent sous forme de visites et animations pour petits et grands.

Les Mercredis-Découverte 2017 seront nature ou ne seront pas... qu'on se le dise !

Venez vous immerger dans les espaces naturels du Pays de L'Arbresle pour y découvrir en famille la faune et la flore locales accompagnés par les passionnés de la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature.

Le programme 2017 comporte des nouveautés telles que la visite des installations techniques de L'Archipel-aquacentre, les étapes de la fabrication de poteries, un parcours VTT sportif à la découverte du futur réseau balisé, une visite de la voie royale à la route nationale 7 à L'Arbresle, une sortie champignons automnale...

Retrouvez également les animations qui ont toujours beaucoup de succès comme les visites de fermes, l'atelier de maintenance du tram-train, le château de la Pérolrière, les secrets de fabrication des fameux chocolats du Diablotin...

Détails du programme complet sur [www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr) ou sur le dépliant disponible à l'Office de Tourisme – 18 place Sapéon.



Tarifs : 4 € à partir de 5 ans. 2 € de 3 à 4 ans (dans le cas d'une animation adaptée à ce jeune public). Gratuit en dessous de 3 ans.

Réservation : OBLIGATOIRE (nombre de places limité) au guichet ou par téléphone au 04 74 01 48 87.

De 2 semaines à 24h avant la visite concernée (sauf jours fériés). Pas de réservation en dehors de ces périodes.

Billetterie : Achat des billets possible à l'avance auprès de l'Office de Tourisme. De 2 semaines à 24h avant la visite concernée (sauf jours fériés). Pas de vente en dehors de ces périodes. Règlement en espèces ou en chèque à l'ordre du Trésor Public.

OFFICE DE TOURISME et ESPACE DECOUVERTE  
du PAYS de L'ARBRESLE 18-20, place Sapéon 69210  
L'ARBRESLE. Tél. 04 74 01 48 87. [www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr)  
Ouvert toute l'année du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de  
15h à 18h. Fermé le jeudi d'octobre à mai. Entrée libre.

## **VIE ECONOMIQUE**

*A tous les acteurs économiques de la commune, vous démarrez une nouvelle activité sur la commune, vous êtes déjà installés mais avez des nouveautés à présenter, cette rubrique vous est réservée. Merci d'envoyer vos articles à l'intention de Béatrice Chaverot [mairie@mairie-sgn.fr](mailto:mairie@mairie-sgn.fr)*

## **Élaboration de programmes d'Activités Physiques Adaptées à votre santé**

Après des études à l'université en Sciences du Sport option Sport Santé et plusieurs expériences dans des établissements de santé (hôpitaux, centres de rééducation, EHPAD...) en France et à l'étranger, je suis revenue m'établir à Saint Germain Nuelles. J'exerce en tant que professionnelle de l'Activité Physique Adaptée (APA) à temps partiel à l'hôpital de Roanne et je développe en parallèle une activité libérale en intervenant à domicile sur le village et les alentours. Les recommandations pour la pratique d'une activité physique se sont multipliées ces derniers temps, et l'impact sur la santé est tel que depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, un médecin peut désormais prescrire des séances d'activités physiques pour des affections de longue durée telles que la maladie d'Alzheimer, l'insuffisance cardiaque, ou le cancer. Il peut aussi en conseiller la pratique en cas de handicap, lombalgie, surpoids, risque de chute chez les personnes âgées ou autres à titre préventif. Mais il faut pour cela que l'activité physique soit correctement dosée, pratiquée à la bonne intensité et que le patient y prenne du plaisir. C'est alors que le professionnel de l'activité physique adaptée intervient. Son rôle est de concevoir un programme adapté aux besoins du patient afin d'agir sur sa santé et son bien-être. Un suivi personnalisé basé sur des évaluations et des entretiens est mis en place tout au long de la prise en charge. Le travail se fait en coopération avec les autres acteurs de la santé (médecins, kinés, psychologues...), en respectant le secret médical. Pour plus d'informations ou toute question, n'hésitez pas à me contacter. Alexandra BOISLÈME 06 42 55 87 51 [alex-apa@orange.fr](mailto:alex-apa@orange.fr)



## Ils prennent la plume :

### ➤ « Zéro pesticides » l'affaire de tous.

Avec l'interdiction d'utiliser des pesticides sur les voiries et espaces verts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, nous nous dirigeons vers une gestion différenciée avec enherbement, paillage, désherbage manuel ou mécanique, mais ces alternatives restent contraignantes.

Le regard de la population devra aussi changer car il va falloir accepter que la nature reprenne ses droits et que chacun fasse l'effort de s'investir pour entretenir « son pas de porte », devoir citoyen pour préserver une commune attrayante propre et respectueuse de l'avenir pour les générations futures.

Au cimetière, des bandes bétonnées entre deux et derrière chacune des tombes, sont à l'essai pour faciliter le désherbage. La mutualisation d'une balayeuse est également à l'essai pour cette année avec l'Arbresle.

Malgré toute la bonne volonté et les moyens mis en œuvre, nous ne pourrons conserver le même aspect général de la commune. A chacun de nous de faire des efforts et de faire du mieux qu'il peut. Il est parfois moins long d'arracher les mauvaises herbes que d'aller le signaler en mairie. Thierry, agent communal.

## ➤ Fait d'hier: Cambriolage en l'église de Nuelles

Nous sommes fin avril 1808, les armées napoléoniennes sont en Espagne. Napoléon 1<sup>er</sup> s'apprête à installer son frère Joseph sur le trône d'Espagne.

A NUELLES, dans la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai, des voleurs se sont introduits dans l'église en pratiquant une ouverture dans le mur Est.

Impossible de voir s'il subsiste des traces de cette intrusion, car à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle des travaux d'agrandissements ont été faits sur cette face.

Voici le courrier que le maire de l'époque Jean-Pierre SILVESTRE écrivait au préfet.

*Nuelles Le 1<sup>er</sup> Mai 1808*

*A Monsieur Le Préfet du département du Rhône, l'un des Commandants de la Légion d'Honneur*

*Monsieur*

*J'ai l'honneur de vous Prévenir que Dans la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai, Des voleurs se sont introduits avec éffraction Dans l'église de cette Commune.*

*Sur l'avis que j'en reçu Dans la matinée, je me transportai sur Les Lieux et je Reconnus qu'a l'aide de pefson en fer ou en Bois, on avait Pratiqué une ouverture Dans le mur oriental de l'Eglise, qu'on avait Rentré Dans la sacristie et qu'on y avait Volé de l'argent qui Pouvait se trouver Dans un tron qu'on a*

*fracturé, j'ai remarqué aufsi qu'on a enlevé Les Linges, nappes D'autel et autres objets nécéfsaires au Culte, cependant Les vases Sacrés n'ont Point été volés sans Doute Parceque Leur matière n'était Pas Précieuse Les voleurs se sont Contentés de les Brisés ils étaient Composés de Cuivre argenté*

*Mr Le juge de Paix du Canton de L'arbresle a qui j'ai donné avis du Délit s'est transporté sur les lieux, a Rédigé du tout son Procès verbal qu'il aura sans Doute transmis a Mefsiours Les Magistrats de Sureté*

*J'ai l'honneur, Monsieur Le Préfet D'être avec respect votre très humble serviteur*

*Silvestre Maire*

Nous n'avons pas le courrier du préfet, mais voici la réponse n°5803 du conseiller d'Etat chargé de la sureté au préfet du Rhône.

*Paris, 30 may 1808*

*J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 13 de ce mois relativement au vol avec effraction commis dans l'Eglise de la Commune de Nuelles. Je vous invite à prendre toutes les mesures qu'exige la répression de ce vol. Veuillez bien m'instruire de leur réfultat me faire connaître le succès de vos recherches pour connaître les causes de l'augmentation des délits de cette nature.*

*Recevez l'assurance de mes sentiments affectueux*

*Le Conseiller d'Etat chargé du 2<sup>ème</sup> Arrond\_ de la Police Gle.*

Durant l'année 1808, plusieurs vols ont eu lieu dans des églises :

Millery en janvier ; St Germain aux Monts d'Or fin mars ; Le Bois d'Oingt la nuit du 23 au 24 avril avec le même mode d'infraction qu'à Nuelles ; Pommier en mai ; Charbonnière en juin ; Belleville en septembre ; Francheville fin octobre.

S'agissait-il de la même bande de brigands ? Aucune trace de l'arrestation des voleurs.

Une chose est sûre, nous ne pouvons pas dire : LES VOLEURS  
COURENT TOUJOURS !!!! Jean Paul MISSIRE

## **LE COIN DES ASSOCIATIONS:**

### **CLASSE EN 7**

**\*\*Tous en fête avec les classes en 7 le dimanche 4 juin 2017\*\***

Au programme :

**09h30** : Célébration religieuse en l'église de Nuelles.

**11h00** : Défilé dans les rues du bourg de Nuelles.

**12h00** : Vin d'honneur servi à la salle des fêtes de Nuelles.

**13h30** : Repas à la salle du Colombier.

**20h30** : buffet froid et à partir de 22h soirée dansante à la salle du Colombier

**Renseignements/réservations:**

[witryk.sylvie@neuf.fr](mailto:witryk.sylvie@neuf.fr)//[antoine.corbel@aliceadsl.fr](mailto:antoine.corbel@aliceadsl.fr)

## APESG

Venez faire la fête avec vos enfants **le samedi 24 juin** durant toute la journée ! Les enfants vous présenteront leur spectacle de fin d'année le matin à partir de 10h à la salle du Colombier.

Monsieur le Maire remettra aux CM2 un cadeau pour leur passage au collège. Ensuite, l'APESG offrira un apéritif aux familles.

Vous aurez la possibilité de vous restaurer et à partir de 14 heures petits et grands pourront s'amuser sur les nombreux stands que nous mettrons à votre disposition (1 carton d'activités offert à chaque enfant de l'école, le carton supplémentaire sera au prix de 2€).

Cette année, en plus de l'animation gonflable géante que les plus petits affectionnent particulièrement, nous vous proposerons des activités différentes des autres années...

Soyez curieux, venez !

Réservation des repas : [sosocoiff@hotmail.com](mailto:sosocoiff@hotmail.com)

## BCSGN

Les 13 et 14 mai le club de basket organise son traditionnel tournoi de fin de saison à la salle polyvalente du Colombier. Le samedi ce seront aux jeunes joueurs du club de profiter de leur journée pour montrer à tous leurs supporters leurs progrès de la saison et le dimanche ce sera aux équipes seniors de terminer leurs saisons de manière plus détendue. Nous vous attendons nombreux pour profiter avec nous de ce beau week-end sportif qui s'annonce.

## **BSCSGN** Bicycle Sporting Club de Saint Germain Nuelles

*Article destiné au bulletin municipal 2016-2017, mais qui n'a pas pu y être inséré car nous a été envoyé trop tard.*

Comment mieux décrire une pratique qu'en la pratiquant !

Comment mieux décrire un club qu'en y adhérant !

Quelques chiffres cependant, pour montrer le dynamisme d'un Club donc l'objectif est de proposer une pratique physique de loisir accessible à tous.

Ce sont 114 licenciés qui le samedi ou le dimanche matin sillonnent nos chemins...mais qui participent également à des randonnées organisées à l'extérieur prises en charge par le club...

Ce sont 40 jeunes vététistes composant l'école de VTT qui le samedi apprennent à parfaire leurs techniques de pilotage ....

Ce sont 4 éducateurs fédéraux qui encadrent les sorties du Week end et qui encadrent les adultes débutants....

Ce sont des formations de bases à la pratique du VTT ainsi qu'au secourisme, des conférences sur l'alimentation et la gestion de l'effort, des ateliers d'entretien mécanique...

C'est également un partenariat avec la communauté des communes pour promouvoir le futur domaine VTT de la CCPA...

C'est une randonnée "Entres Pierres et Vignes Dorées" qui devient un incontournable pour les pratiquants du VTT dans le département (avec une moyenne de plus de 800 participants).

Tous ces exemples confirment bien que la pratique de ce sport /loisir répond bien à nos besoins d'évasion du week-end, et, en plus, la bonne humeur y est au rendez-vous...



Il faut souligner que cette année, la mise à disposition d'un local par la municipalité à la Maison des Associations (ce dont nous les remercions) a facilité la vie du club, et désormais, son activité pourra s'y développer plus facilement. Le président

**Vous pouvez d'ores et déjà vous connecter sur le site du BSC <http://www.bscstgermain.free.fr/> pour découvrir le club.**

## **NUIT DU CONTE**

Après le succès des quatre premières éditions, **La Compagnie du Théâtre des Mots**, en coopération avec des **Bibliothèques des pays de l'Arbresle et du Bois d'Oingt**, de la **Médiathèque départementale de Prêt**, de la **MJC de l'Arbresle** et de la **Maison Familiale Rurale de la Palma**, a le plaisir de vous accueillir sur le merveilleux site des Carrières de Glay pour la cinquième Nuit du Conte qui se déroulera **le samedi 24 juin 2017 de 18h00 à 1h00** du matin (ouverture du site à 17h30) aux Carrières de Glay à Saint Germain Nuelles.

Douze conteurs, 6 filles et 6 garçons, vive la parité, vous feront rêver tout au long de la soirée :

**Ernest Afriyé, Gille Crépin, Françoise Danjoux, Lila Khaled, Françoise Lafaye, Frédéric Lavial, Géraldine Maurin, Hélène Palardy, Olivier Ponsot, Guy Prunier, Maurice Tardieu, Delphine Thouilleux,** Veuillez trouver ci-joint à ce Trait d'union le flyer de La Nuit du Conte où vous retrouverez toutes les infos nécessaires pour passer une très belle soirée. Pour le comité de pilotage. Alain Chambost.

## **APEN**

Après un loto encore très réussi en mars dernier, l'APEN prépare activement sa dernière animation de l'année: la kermesse.

**Le samedi 24 juin** les enfants présenteront leur spectacle de fin d'année accompagnés de leurs enseignants à la salle rurale de Nuelles.

Suivront un vin d'honneur, la remise des dictionnaires aux futurs sixièmes par Monsieur le Maire et enfin un repas partagé.

La kermesse sera animée par un magicien sculpteur de ballons mais aussi de nombreux autres jeux et surprises pour le bonheur des petits et des grands.

Enfin, parents et enfants pourront en fin de journée cheminer jusqu'aux carrières de Glay pour assister à la Nuit du conte.

## **AMICALE DES SAPEURS POMPIERS**

L'année 2017 c'est aussi l'année des 80 ans de la caserne des pompiers de Saint Germain Nuelles! A cette occasion nous vous proposons le jour du 14 Juillet un après-midi portes ouvertes à la caserne avec animations pour enfants, grande échelle, au cœur du bourg de Saint Germain. Puis en soirée, feux d'artifice aux abords de l'église et bal populaire gratuit sur la place de la Bascule (avec replis à la salle du Colombier en cas de mauvais temps). Restauration sur place avec ou sans réservation. Tout le programme en détail dans le prochain Trait d'Union.

En attendant, retrouvez nous le 14 mai place de l'Alambic pour le Tablier des Sapeurs.

## **LA TREILLE ET LES QUATRES SAISONS DE NUELLES**

**Spectacle Théâtre et danse : « Au fil des rêves »**

**Vendredi 9 juin 2017 à 19 h et samedi 10 juin à 11 h et à 15 h.**

Les ateliers de danse de l'association « Les Quatre saisons de Nuelles » menés par Marion Commarmond et les ateliers Théâtre enfants de la Treille animés par Julie Viollet-Bourricand se sont associés pour vous proposer un spectacle mêlant danse et théâtre sur le thème de la nuit et des rêves.

Des tout-petits aux adultes pour la danse ainsi que des enfants aux pré-adolescents pour le théâtre vous proposeront leurs travaux de fin d'année mis en scène dans une représentation féerique pour votre plus grand plaisir.

Renseignements et réservation vivement conseillée au 06 86 08 09 89

## **DANSE POUR TOUS**

**Le gala annuel de Danse pour tous aura lieu le samedi 17 juin 2017 à 20h.**

Beau programme en perspective pour les 20 ans de notre association !

Adhérents, amis, connaissances, réservez votre soirée !

**La vente des billets aura lieu le samedi 20 mai à 10h à l'école du Colombier.** Pour tout renseignement : 06 51 49 18 27

[www.dansepourtous.org](http://www.dansepourtous.org) ou à [contact@dansepourtous.org](mailto:contact@dansepourtous.org)

N'hésitez pas à consulter le site [www.dansepourtous.org](http://www.dansepourtous.org) ou notre page Facebook.

## **LE GRENIER DU COLOMBIER:**

Le Grenier du Colombier organise le **dimanche 11 Juin 2017** sur le plateau sportif et la salle du Colombier son **vide grenier** annuel **de 8h à 18h - l'entrée est gratuite.**

Parking-Buvette-petite restauration toute la journée. Marché et boulangerie à proximité le matin. Inscriptions et renseignements : Roger Giroudière 04 74 01 01 96 avant 20h, ou mail : [sgnbroc@orange.fr](mailto:sgnbroc@orange.fr)

Rappel : ce vide grenier se fait au profit de toutes les associations. En effet les bénéfices servent à acheter chaque année du matériel commun qui peut être utilisé par les associations. Cette année nous avons acquis une friteuse à gaz deux bacs et participé à l'achat d'un four installé à la salle du Colombier, conjointement avec la Treille et la municipalité.

## **ACCROCHE-CHOEUR ET CAFE DU JEUDI**

Nous avons consulté les programmes des 987 chaînes de télévision pour le jeudi 18 mai 2017 et nous devons vous annoncer cette très regrettable nouvelle : Il n'y aura rien de bien à l'écran ce soir-là.

Devant pareille fatalité, nous nous devons de réagir. C'est dans ces circonstances exceptionnelles que nos deux associations, « Accroche-Choeur » et le « Café du Jeudi de la Treille » ont décidé d'unir leurs efforts pour ne pas sombrer, face à ce vide cathodique, dans l'ennui, la tristesse, le désarroi, la mélancolie, en un mot le désespoir apocalyptique.

Ainsi donc, le jeudi 18 mai, dès 19 heures nous accueillerons dans la salle du Conseil de la Mairie principale de Saint Germain Nuelles, déguisée pour un soir en Café du Jeudi, celles et ceux qui mettront en commun leur bonne humeur et leurs agapes pour partager une soirée conviviale et peu banale.

Peu avant 20h30, nous traverserons la route pour pénétrer dans l'église où retentiront alors les chants de la Chorale Accroche-Choeur. Après les bis et hourras de la foule en liesse, le traditionnel chapeau circulera parmi le public, puis spectateurs et artistes pourront se remettre de leurs émotions autour d'un verre et d'un petit quelque chose de bon, genre cochon, reblochon, kékoton, tartocitron....

Peu avant 23heures nous partagerons enfin le moment tant attendu du nettoyage et du rangement. La chute est un peu rude j'en conviens mais si la bonne humeur demeure la tâche n'en sera que plus légère.

**Rendez-vous donc le jeudi 18 mai dès 19h avec l'équipe du Café du Jeudi à la mairie et/ou vers 20h30 à l'église de Saint Germain pour une soirée musicale et conviviale avec la Chorale Accroche-Choeur.**

## RANDONNÉES et BALADES : Les Grisemottes.

Le club des Grisemottes propose en cette période printanière, différentes sorties ouvertes à tous.

### En MAI :

Vendredi 12 mai randonnée à BRUSSIEU pour un parcours d'environ 10 kms, rendez-vous à 13 heures parking de l'église de Saint Germain.

Dimanche 14 mai randonnée à SAINT ANDRE LA COTE pour un parcours supérieur à 20 kms, rendez-vous à 8 heures parking de l'église de Saint Germain.

Vendredi 26 mai randonnée à FRONTENAS pour un parcours d'environ 10 kms, rendez-vous à 13 heures parking de l'église de Saint Germain.

Jeudi 18 mai : randonnée patrimoine organisée par le comité départemental de la randonnée pédestre.

L'ASSEMBLEE GENERALE du club aura lieu le samedi 13 mai 2017 à 18 heures à la salle d'animation rurale de Nuelles.

### En JUIN :

Samedi 3 juin randonnée du tour des PIERRES DOREES sur un parcours de longue distance avec variantes, rendez-vous à 5 h 45 heures sur le lieu de départ.

Vendredi 9 juin randonnée à SAINT PIERRE LA PALUD pour un parcours d'environ 10 kms, rendez-vous à 13 heures parking de l'église de Saint Germain.

Dimanche 11 juin dans le cadre des GRIS'BALADES, nouvelle formule pour randonner avec le club de manière douce et sur un kilométrage plus faible (parcours autour de 15 kms).

Retour en fin d'après-midi, rendez- vous à 9 heures parking de l'église de Saint Germain.

Vendredi 23 juin randonnée à OINGT pour un parcours d'environ 10 kms, rendez-vous à 13 heures parking de l'église de Saint Germain.

Dimanche 25 juin randonnée suivie d'un pique-nique et d'un après-midi détente à LEGNY, rendez-vous à 7 h 45 parking de l'église de Saint Germain.

Toutes ces rencontres peuvent permettre à de futurs adhérents de se joindre aux randonneurs pour effectuer leurs premières randonnées avec le club. N'hésitez pas à venir rencontrer les randonneurs pour une participation ; le meilleur accueil vous sera réservé.

**En JUILLET** : LA RANDONNEE sous les étoiles

Samedi 22 juillet : ouverte à tous, **départ à 21 h 30** salle du Colombier.

Pour tous ceux qui veulent découvrir les sentiers locaux de Saint Germain Nuelles, les Grisemottes vous donnent rendez-vous pour une rencontre pédestre ouverte à tous (enfants et familles). Cette balade de niveau facile vous conduira au clair de lune, sur les chemins illuminés par vos lanternes. Cette randonnée est encadrée par les membres du club et permet de passer une bonne soirée très conviviale en toute simplicité.

Contact : les Grisemottes 69210 Saint Germain Nuelles. Tel : 04 74 01 51 01 ou 04 78 89 62 30 ou sur le site du club :

<http://www.lesgrisemottes-rando.org>

## **Mais aussi :**

### ➤ Le Tacot Toqué et les Gaufres de Nanette font la Fancy Fair (kermesse)!

Samedi 13 mai, place de l'Alambic : manège, jeux médiévaux, grimage, pêche, tir, concours et récompenses ! Le tout accompagné de frites, fricadelles, spécialités belges, bières belges et gaufres de Liège et à partir de 19h moules frites à volonté (sur réservation au 06.52.24.82.42), pour finir en beauté par une Guinguette soirée ! Saint Germain Nuelles est en Fête...

### Prêt de gobelets pour vos fêtes et manifestations.

La CCPA met à disposition des **associations uniquement, gratuitement, sur réservation** et convention, **des gobelets réutilisables** pour limiter la production de déchets. Les verres sont rendus sales à le CCPA qui prend en charge le nettoyage. Pour réserver, prendre contact avec Mr Pierric ROUCHON 04.74.01.68.98 [pierric.rouchon@paysdelarbresle.fr](mailto:pierric.rouchon@paysdelarbresle.fr)



FORUM DES ASSOCIATIONS et ENTREPRISES : le  
samedi 9 septembre de 13h30 à 17h30

**LES MAIRIES.**

Mairie Principale (Saint Germain): mairie@mairie-sgn.fr

**Matins : Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 08h30 à 12h00.**

**Après-midi : Vendredi de 13h30 à 15h30.**

Téléphone : 04 74 01 23 07

Fax : 04.74.01.25.68

Mairie Annexe (Nuelles) : mairie@mairie-sgn.fr

**Matin : Lundi de 10h à 12h**

**Après-midi : Vendredi de 16h00 à 18h00.**

Téléphone : 04 74 01 00 58

Fax:04.74.01.15.73

➤ L'Arbresle : dates des collectes de sang 2017

Mardi 27 Juin de 9h30 à 12h30 puis de 16h00 à 19h00 et  
mercredi 8 Juin de 9h30 à 12h30 puis de 16h00 à 19h00.

## MAI

<b>Dimanche</b>	<b>7</b>	<b>Mairies de Saint Germain Nuelles</b>	<b>Élections présidentielles</b>	<b>mairies</b>
<b>Lundi</b>	<b>8</b>	<b>Mairie de Saint Germain Nuelles</b>	<b>Cérémonie</b>	<b>SDF</b>
<b>S 13 et D14</b>		<b>Basket</b>	<b>Tournoi</b>	<b>SP</b>
<b>Dimanche</b>	<b>14</b>	<b>Commission Commerce</b>	<b>Marché des artistes-tourisme-viticulture</b>	<b>place de l'Alambic</b>
<b>Le 14 ou 21</b>		<b>Amicales sapeurs pompiers</b>	<b>Trippes</b>	<b>place de l'Alambic</b>
<b>Samedi</b>	<b>20</b>	<b>Saison Culturelle</b>	<b>Tour de Bal</b>	<b>SP</b>

## JUIN

<b>S3 et D4</b>		<b>Classe en 7</b>		<b>SP</b>
<b>Du 9 au 11</b>		<b>La Treille et Les 4 Saisons</b>	<b>Spectacle</b>	<b>SDF</b>
<b>Dimanche</b>	<b>11</b>	<b>Mairies de Saint Germain Nuelles</b>	<b>Élections législatives</b>	<b>mairies</b>
<b>Dimanche</b>	<b>11</b>	<b>Grenier du Colombier</b>	<b>Brocante</b>	<b>SP</b>
<b>Samedi</b>	<b>17</b>	<b>Danse pour Tous</b>	<b>Gala</b>	<b>SP</b>
<b>Dimanche</b>	<b>18</b>	<b>Mairies de Saint Germain Nuelles</b>	<b>Élections législatives</b>	<b>mairies</b>
<b>Samedi</b>	<b>24</b>	<b>APESG</b>	<b>Fête de l'école</b>	<b>SP</b>
<b>Samedi</b>	<b>24</b>	<b>APEN</b>	<b>Fête de l'école</b>	<b>SDF</b>
<b>Dimanche</b>	<b>25</b>	<b>TENNIS</b>	<b>Fête du club</b>	<b>SP</b>
<b>Dimanche</b>	<b>25</b>	<b>Amicales sapeurs pompiers</b>	<b>Repas des adhérents</b>	<b>place de l'Alambic</b>
<b>Du 24 au 25</b>		<b>Les nuits du conte</b>		<b>Carrières de Glay</b>
<b>Vendredi</b>	<b>30</b>	<b>Danse pour Tous</b>	<b>AG</b>	<b>SDF</b>

# JUILLET

<b>Samedi</b>	<b>1</b>	<b>Les Tontons Daniel</b>	<b>Pétanque musicale</b>	<b>SP</b>
<b>Samedi</b>	<b>22</b>	<b>Les Grisemottes</b>	<b>Randonnée sous les étoiles</b>	<b>Hall + cuisine SP</b>

## L'hirondelle (de Pernette Chaponnière)

1-On m'a dit qu'une  
hirondelle  
Ne faisait pas le printemps  
Et moi je dis que c'est elle  
Sinon, qui le ferait donc?

2-Je l'ai vue avec son aile  
Qui taillait dans le ciel blanc  
Un grand morceau de  
dentelle  
Où venait jouer le vent.

3-Ce n'était qu'une  
hirondelle  
Un oiseau noir et blanc  
Et pourtant je n'ai vu qu'elle  
Et j'ai le coeur tout content.

4-On dit que les demoiselles  
Font la pluie et le beau  
temps;  
Moi je dis qu'une hirondelle  
Fait l'avril et le printemps.



*Le printemps est là, sortez gants, transplantoirs et serfouettes...*

*Nous vous attendons nombreux le mercredi 17 mai  
à 10h devant les deux mairies.*

## La petite histoire de :

### *L'impasse Liselotte (Glav 2016)*

Née en Allemagne de parents nobles, Mme Dupin Liselotte était cantatrice à Berlin et faisait partie d'une troupe de théâtre qui se déplaçait dans le monde entier.

Mr Dutin, kinésithérapeute de métier, en soignant la troupe de passage en France, a rencontré sa future femme. Il avait déjà un fils de 4 ans que sa femme a élevé comme son propre fils une fois mariée. Le drame de sa vie a été la perte de sa voix vers l'âge de 40 ans. En 1965, ils achètent une maison à Glav, et Mme Dutin est embauchée aux usines Mathelin comme traductrice pendant une quinzaine d'années. Elle était très estimée dans cette entreprise.

Son époux de 20 ans son aîné, étant malade, elle s'est occupée de lui au domicile jusqu'à sa mort.

Restée seule, mais aidée et entourée de son aide-ménagère Mme Basset devenue une amie fidèle, elle aimait son jardin, ses fleurs, sa tortue Dikus. Malgré les épreuves qui ont jalonné sa vie, Mme Dupin a toujours fait preuve de courage grâce à un optimisme et une volonté de fer.